

Avant-propos

Ces dossiers concernant l'apprentissage du lire-écrire au CP peuvent être utilisés d'une double façon :

- **comme une aide à la mise en place d'activités d'apprentissage et de réinvestissement au sein de la classe.** Ils peuvent être en effet appréciés comme des *outils de programmation de situations différentes au service d'une même compétence*. La variété des entrées proposées permettra à chaque élève de s'impliquer et d'élaborer des stratégies efficaces pour lui ;

Exemple : Je veux mener le travail spécifique sur la segmentation d'un mot en syllabes : je me reporte au dossier sur l'identification d'un mot par la voie indirecte et je recherche différents types de situations correspondant à cette compétence dans le tableau d'activités.

- **comme un inventaire de propositions de remédiation adaptées aux difficultés repérées chez les élèves** lors des activités quotidiennes de la classe ou lors du passage des évaluations nationales. Ces activités trouveront leur place dans *des moments spécifiques de remédiation, notamment à l'occasion d'un PPRE*.

Exemple : Un ou plusieurs de mes élèves ont des difficultés à distinguer et suivre des personnages tout au long d'un texte : je consulte le document « Compréhension de textes à l'oral » et vais rechercher des pistes de remédiation à lui/leur proposer concernant cette compétence.

Chaque document se décompose comme suit :

- une première partie sur un **cadrage institutionnel** : place dans les programmes 2002, objectifs à atteindre à la fin du CP ;
- une deuxième partie sous forme de **tableau recensant des activités** correspondant à des compétences spécifiques ;
- une troisième partie contenant des **détails pratiques pour la gestion de la classe** : dispositifs, principes de progression et de programmation, etc.